

# SÉANCE DU 12 JANVIER 2021 – 18h30

=====

L'an deux mil vingt et un le douze janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Marc BRYNHOLE Maire.

**Conseillers présents** : M. SALERNO Antonio, Mme DALAIGRE Catherine, M. GOUJON Bruno, Mme TRASSEBOT Dany, M. PELLETIER Jérôme, M. ROUSSEAU Christian, Mme TESSIER Muriel, M. BOSCAD Olivier, Mme MIGNAN Virginie, Mme BENECH Ludivine, Mme JUBIN Marlène, M. PAILLET Kévin, M. CHARRIER Thomas, M. GUERIN Michel, M. LOPEZ François, Mme MESLAND Colette et Mme ROUSSEAU Edith

**Secrétaires de séance** : M. GOUJON Bruno et Mme PAILLET Nathalie

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2020**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 27 novembre 2020.

Monsieur Jérôme PELLETIER, Adjoint au Maire, donne un compte rendu de la réunion de la commission scolaire et travaux du 7 janvier 2021.

- Il a été présenté le projet d'un préau à l'école élémentaire dont les enseignants ont émis un avis favorable.
- La prolongation du marché de fourniture de repas en liaison froide au restaurant scolaire jusqu'à fin août 2021 avec la Société API RESTAURATION.
- Le départ de Monsieur Thibault DEBRUYNE directeur du Service Jeunesse et sa remplaçante Madame Margot HADELIN.
- Les élections du conseil municipal des jeunes auront lieu en 2021.

Monsieur Antonio SALERNO, Adjoint au Maire, présente le projet de la construction du préau à l'école élémentaire.

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2021**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2021 dans le cadre des travaux de construction d'un préau à l'école élémentaire.

➤ Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 25 709.99 € HT soit 30 851.99 € TTC.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet est éligible à la DSIL.

Vu l'avis favorable de la commission de travaux en date du 7 janvier 2021,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ Adopte le projet de construction d'un préau à l'école élémentaire pour un montant de **25 709.99 € HT soit 30 851.99 € TTC**.

➤ Adopte le plan de financement ci-dessous.

Dépenses (€ HT)		Recettes (€ HT)	
Travaux de construction d'un préau à l'école élémentaire	14 135.00 €	DSIL (30 %)	7 713.00 €
Déconstruction – terrassement et revêtement du préau	11 574.99 €	DETR (50 %)	12 855.00 €
		Commune	5 141.99 €
		Autofinancement (20%)	
<b>Total des dépenses</b>	<b>25 709.99 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>25 709.99 €</b>

- Sollicite une subvention de 7 713 € au titre de la DSIL, soit 30 % du montant du projet.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2021**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2021 dans le cadre des travaux de construction d'un préau à l'école élémentaire.

- Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 25 709.99 € HT soit 30 851.99 € TTC.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet est éligible à la DETR.

Vu l'avis favorable de la commission de travaux en date du 7 janvier 2021,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte le projet de construction d'un préau à l'école élémentaire pour un montant de **25 709.99 € HT soit 30 851.99 € TTC.**
- Adopte le plan de financement ci-dessous.

Dépenses (€ HT)		Recettes (€ HT)	
Travaux de construction d'un préau à l'école élémentaire	14 135.00 €	DETR (50 %)	12 855.00 €
Déconstruction - terrassement et revêtement du préau	11 574.99 €	DSIL (30 %)	7 713.00 €
		Commune	5 141.99 €
		autofinancement (20%)	
<b>Total des dépenses</b>	<b>25 709.99 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>25 709.99 €</b>

- Sollicite une subvention de 12 855.00 € au titre de la DETR, soit 50 % du montant du projet.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## **DEPOTS SAUVAGES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal, que depuis plusieurs mois Monsieur Thomas CHARRIER fait le tour des apports volontaires et constate de plus en plus de dépôts sauvages.

Considérant l'implication de Monsieur Thomas CHARRIER, il est proposé en qualité de délégué suppléant au S.I.C.T.O.M et référent au sein de la commune.

- Une opération village propre sera organisée et les jeunes de Darvoy seront invités à y participer.
- rappelle qu'un service volontaire et sur demande sera mis en place pour les personnes âgées isolées pour vider les caisses de tris et déchets verts.

## **DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU S.I.C.T.O.M (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, la délibération en date du 2 juin 2020, relative à la désignation des délégués représentant la commune au S.I.C.T.O.M.

Considérant que le Tribunal Administratif d'Orléans a déclaré le 2 octobre 2020 l'annulation de l'élection de plusieurs conseillers municipaux dont Monsieur Cédrik POUTISSOU délégué suppléant au S.I.C.T.O.M.

Considérant que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

Considérant le remplacement de Monsieur Cédrik POUTISSOU, il convient de désigner un nouveau délégué suppléant.

Monsieur le Maire propose Monsieur Thomas CHARRIER comme délégué suppléant au S.I.C.T.O.M.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Désigne Monsieur Thomas CHARRIER délégué suppléant.**

## **INFORMATION**

Madame Catherine DALAIGRE, Adjointe au Maire, donne une information sur les nouveaux tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères qui prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Les tarifs seront adressés par le S.I.C.T.O.M aux usagers.

## **DIVERS**

Suite à l'arrivée de nouveaux élus, Monsieur le Maire propose des suppléants aux différentes commissions de la CCL.

- Commission Communication
  - Madame MESLAND Colette
- Commission Finances
  - Mme ROUSSEAU Edith

